

■ **Mine.** Impact environnemental du site industriel de Goro

L'extension se précise

Le comité d'information, de concertation et de surveillance (CICS) s'est penché vendredi sur la demande de projet d'extension de la fosse minière de Goro et sur son impact environnemental. La requête pourrait déboucher sur une enquête publique.

« **S**ans cette mine, impossible d'alimenter l'usine du Sud qui est en pleine croissance », introduit Antonin Beurrier, président du conseil d'administration de Vale NC, dans l'hémicycle de la province Sud. Le 24^e Comité d'information, de concertation et de surveillance (CICS) sur les impacts environnementaux du site industriel de Goro a ouvert, vendredi, le dossier très complexe de la demande d'autorisation d'exploitation minière (DEAM). Jugé « complet » et « recevable » par la Dimenc* en sa qualité

« **Sans ce cadre réglementaire, notre plan de réserve et de ressource minérale ne vaut plus rien.** »

d'instructeur, le dossier devrait déboucher sur une enquête publique. « Ce CICS doit justement vous permettre de réagir avant d'enclencher la procédure », précise Philippe Michel, président de la province Sud.

Enjeu. « Stratégique », « vitale », « urgente » : la DEAM pose le cadre du plan minier à 25 ans (2012-

2036). Une durée suffisamment longue pour pouvoir « engager des investissements » et « donner une visibilité aux actionnaires sur le long terme » dans le contexte de crise du nickel. « Sans ce cadre réglementaire, notre plan de réserve et de ressource minérale ne vaut plus rien, faisant disparaître l'actif essentiel de l'entreprise », résume le cadre de la filiale du géant brésilien. L'agrément devrait permettre une montée en puissance de la mine avec une production annuelle moyenne de 17 millions de tonnes dès 2016. Soit une augmentation de 50 %. Capital pour tenir le cap que s'est fixé Vale et atteindre l'équilibre économique. L'emprise de la fosse minière devrait donc s'étendre pour atteindre l'enveloppe globale de la demande formulée en 2005, soit 3 897 hectares à l'horizon 2036. A l'intérieur de ce périmètre, les infrastructures visées par la DEAM représentent une surface à défricher de 790 hectares.

Environnement. L'impact environnemental ne fait pas de doute. La DEAM prévoit justement de poser les termes des engagements environnementaux. La revégétalisation de la totalité des surfaces touchées



La surface globale de la demande d'extension de la fosse minière représente 3 897 hectares, avec une surface à défricher de 790 ha.

en fait partie. « Mineur » « extrêmement faible » « modéré », les nombreuses études hydrologiques et les campagnes de reconnaissance menées par l'industriel se veulent rassurantes quant à l'impact sur les rivières et les bassins. « Avez-vous modélisé les évolutions de ces débits solides qui peuvent avoir un impact sur la vie aquatique? », interroge Mat-

thieu Juncker, directeur de l'CEil (Observatoire de l'environnement), rappelant qu'un apport d'eau douce important et chargé en sédiments avait provoqué la mort de nombreux poissons en 2013. Martine Cornaille, présidente d'EPLP (Ensemble pour la planète), le rejoint sur les perturbations du débit des eaux, faisant remarquer au passage

la « transmission extrêmement tardive » des documents. Un retard qui a conduit notamment le représentant du WWF (World Wildlife Fund) à poliment claquer la porte en début de séance.

E. C.

(*) Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie.

Comment bien assurer mon activité et mes locaux professionnels en toute sérénité ?



Multirisque Professionnelle

Que vous soyez commerçant, restaurateur, coiffeur, photographe ou pharmacien, votre métier comporte des risques spécifiques.

Grace à des solutions performantes et modulables selon vos besoins, nous vous accompagnons dans votre développement.

- 25% jusqu'au 31 décembre 2015

Pour toute nouvelle souscription

réinventons / notre métier

